

**Art.1 : ORGANISATION :**

Cette course de **9,5 km**, est une épreuve inscrite au calendrier des courses hors stade de l'UFOLEP et de la FFA 2024 et organisée par : **Les G.O d'Halloween**

**Art.2 : DEFINITION DE L'EPREUVE :**

Les coureurs partent pour 9,5 km (1 petite boucle et 2 grandes)

Uniquement sur chemins et sentiers. Balisage du parcours.

Briefing sur la ligne de départ à 9h50 -

**Départ de la course à 10h.** chemin des vignes à St Aubin

**Le départ et l'arrivée se feront obligatoirement sur la ligne avec votre partenaire. (Ce n'est pas un relais) ; vous devrez obligatoirement courir avec le tee-shirt qui vous sera remis avec votre dossard sous peine de disqualification.**

**Art.3 : ASSURANCE :**

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

La responsabilité de l'Association sera dérogée en cas d'abandon, de disqualification pour pointage tardif, sur décision médicale, ou sur décision de l'Organisation.

L'Organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident résultant d'une insuffisance physique pendant ou après l'épreuve ainsi que pour les vols et accidents pouvant survenir sur le site.

**Art.4 : SECURITE :**

Des bénévoles signaleurs sont présents sur tout le parcours pour assurer la sécurité et servir d'antennes pour le service médical.

**Art.5 : RAVITAILLEMENT :**

**Le principe de cette course est l'auto -suffisance alimentaire. Un ravitaillement est prévu à l'arrivée de la course et un point d'eau sera disponible sur le circuit.**

**Art.6 : REGLES DE CONDUITE :**

Les concurrents s'engagent à respecter les consignes de l'organisation.

Ils s'engagent aussi à respecter la nature (chemins, bois, champs,), sans jeter de détritrus.

**Art.7 : DOSSARDS :**

**Le dossard doit être attaché sur la poitrine par quatre épingles et bien visible pendant toute l'épreuve.**

**Tout concurrent sans dossard sera immédiatement sorti du circuit par les commissaires.**

**Art.8 : DROITS D'INSCRIPTION :**

**Montant de l'inscription 20 € - Inscriptions uniquement sur Protiming**

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement intervenant quinze jours avant l'épreuve.

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, les frais d'inscription ne seraient pas restitués.

**Art.9 : CERTIFICATS MEDICAUX :**

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- Soit d'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé running ou d'un Pass'j'aime courir, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- Soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition,
- Soit d'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie portant la mention de la contre- indication à la pratique du sport en compétition

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical  
Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, doivent fournir un certificat médical en langue française (ou accompagné d'une traduction en langue française si rédigé dans une autre langue)

- Course ouverte à partir de la catégorie cadet et après.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tous recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

**Art.11 : CONCLUSION :**

En validant votre d'inscription, tous les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent toutes les clauses.

**+ d'infos: Thierry: 06 19 09 67 55 / mail: tmomo28@sfr.fr**